

## Le Pass Culture

Le Pass Culture est un dispositif porté par le ministère de la Culture, qui a pour objectif de faciliter l'accès des jeunes aux offres culturelles, notamment proches de chez eux. Grâce à une application web, les bénéficiaires peuvent réserver des biens et des services culturels, en utilisant un compte virtuel crédité de 500 €.

Pour bénéficier du dispositif, les jeunes de 18 ans résidant en Bretagne depuis au moins un an doivent s'inscrire sur le site internet <http://pass.culture.fr>.

Après la transmission dématérialisée de leurs justificatifs d'identité et de domicile, ils recevront un lien d'activation leur permettant de télécharger leur Pass Culture.

Grâce à la géolocalisation, les jeunes pourront ensuite réserver des activités ou acheter des biens culturels à proximité, dont le prix réel sera déduit de leur crédit.

Pour s'inscrire et pour plus d'informations, RDV sur : <https://pass.culture.fr/>

une appli accessible sur :

pour découvrir toutes les activités artistiques et culturelles près de chez soi

places de concert, de théâtre, de cinéma...

cours de danse, de théâtre, de musique, de chant, de dessin...

visites d'expositions, de musées...

biens matériels et numériques livres, BD, disques, vinyles, instruments de musique, abonnements à la presse en ligne, musique en ligne, jeux vidéo en ligne...

500 € offerts en activités culturelles & artistiques

pour les jeunes de 18 ans

200 € maximum pour les offres numériques et les biens culturels

un moyen de diversifier ses choix culturels grâce au mode aléatoire proposant des activités très différentes dans tous les domaines des arts et de la culture

grâce au mode recherche pour trouver des propositions de sorties à proximité via des filtres thématiques

la possibilité d'échanger des bons plans sorties et d'y aller avec ses amis

## Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans. Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille. Plus d'information sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## AGENDA

**Dimanche 2 février**  
APE : spectacle de Léo

**Dimanche 9 février**  
Course de la St Valentin

**Judi 5 mars**  
Conseil municipal

**Dimanche 15 mars**  
Elections municipales

**Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 mars**  
Représentations théâtre

**Dimanche 22 mars**  
Elections municipales

**Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mars**  
Représentations théâtre

## ELECTIONS

### Inscriptions sur les listes électorales

En 2018, un nouveau système de gestion des listes électorales a été mis en place : le Répertoire Electoral Unique (REU).

Pour les prochaines élections municipales, qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2020, la date limite d'inscription est fixée au **7 février 2020**.

**Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales soit en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou bien de vous déplacer en mairie avec un justificatif d'identité et de domicile.**

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit dans la commune de Chasné sur Illet, vous pouvez aller sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

### Elections municipales les 15 et 22 mars 2020

Nous recherchons des personnes pour assurer les fonctions de scrutateur. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître auprès des services de la mairie ([mairie@chasnesurillet.fr](mailto:mairie@chasnesurillet.fr))



## Accueil de loisirs - Vacances d'hiver 2020

L'accueil de loisirs de la Choinette ouvrira ses portes pour les vacances d'hiver du **17 au 28 février 2020**. Il sera ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Vous trouverez la fiche d'inscription qui est à nous retourner signée pour le 3 février 2020 sur le site [www.chasnesurillet.fr](http://www.chasnesurillet.fr)

Nous vous rappelons qu'afin de pouvoir accueillir un enfant, nous devons avoir le dossier d'inscription, complet. Celui-ci est valable pour toute l'année scolaire 2019-2020, soit jusqu'au 31 août 2020.

Pour pouvoir accueillir un enfant, **son inscription est obligatoire.**



Le formulaire et les dossiers sont disponibles en ligne : <http://www.chasnesurillet.fr/spip.php?article912>

Flashez-moi

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	13h30 - 18h00
Mardi / Jeudi / Vendredi	9h00 - 12h30
Mercredi	9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00
Samedi	9h00 - 12h00

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.



02 99 55 22 79  
[mairie@chasnesurillet.fr](mailto:mairie@chasnesurillet.fr)  
[www.chasnesurillet.fr](http://www.chasnesurillet.fr)

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## PENSEZ A VOS VOISINS !

Nous vous rappelons que les activités privées pouvant causer pour le voisinage des gênes sonores ou des vibrations transmises sont interdites sur l'ensemble de la commune :

**Du LUNDI au SAMEDI de 12H00 à 14H00 et de 20H00 à 8H00**

**Les DIMANCHES et les JOURS FERIÉS toute la journée**



Nous vous rappelons aussi que de 22H00 à 7H00 il n'est pas autorisé de faire du bruit audible d'un logement à l'autre, c'est une infraction de « tapage nocturne » verbalisable par la gendarmerie.

## RAPPEL AUX PROPRIETAIRES D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Tout chien errant peut être capturé par les services de fourrière et son maître passible d'une amende. Le maître d'un chien se doit en effet de connaître la loi sur la divagation du chien et la respecter

### Qu'est-ce que la divagation du chien ?

La divagation du chien est un principe évoqué dans l'article L211-23 du Code Rural. Un chien est considéré comme en état de divagation :

- s'il n'est plus sous la surveillance de son maître,
- s'il n'est plus à portée de voix de son maître,
- s'il est éloigné de son maître de plus de 100 mètres,
- s'il est abandonné ou errant.

Dans chacun de ces cas, le chien est considéré comme un chien errant et peut être récupéré par la fourrière.

### Déjections canines

Régulièrement des habitants se plaignent des déjections canines souillant les trottoirs ou les espaces publics. Pour éviter d'en arriver à la verbalisation, il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils doivent éduquer leurs animaux et ramasser leurs déjections sur le domaine public.



## INCIVILITES

Régulièrement, les services techniques constatent des dépôts d'ordures « sauvages ».

Nous vous rappelons que des déchetteries sont à votre disposition à St Aubin d'Aubigné et Liffré.

Les cartons, les déchets d'équipement électriques et électroniques (électroménagers, TV ...), les jouets ... **sont à emmener en déchetterie où ils pourront être recyclés ou avoir une seconde vie.**

Il est également formellement interdit de déposer des ordures près des bacs à verres. Merci de déposer vos bouteilles, pots de confiture et de yaourt en verre dans les containers dédiés à cet effet et non à côté.

**Ces infractions sont susceptibles d'une amende de 68 €.**



## LISTES DES COMMERCANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES

Commerces			
L'Epi de Chasné	1 rue de l'Ecole	Boulangerie Pâtisserie	02 99 55 68 33
Le Chasné	9 rue de l'Ecole	Bar Restaurant	02 23 27 32 31
Côté court	8 rue de l'Illet	Coiffure mixte visagiste	02 99 55 36 51
Artisans			
ALLOT PLOMBERIE	2 rue Anserelle	Plombier	06 12 55 39 53
AP Energies	40 rue du Champ Thébault	Plombier	06 47 50 73 06
CAMPEAUX Pascal	72 La Barbotais	Peintre	02 99 55 45 07
Daniel Services	18 Allée du Vallon	Menuisier	06 82 24 89 69
HOUITTE Eric	23 La Guinardais	Terrassement Travaux Publics	06 87 15 96 58
JOURNOIS Pascal	Les Pouteaux	Terrassement Travaux Publics	02 99 55 60 54
KONE Moctar	21 rue de l'Ecole	Maintenance industrielle	06 13 28 32 19
MINASSIAN Fabrice	12 bis, Rue de la Forêt	Menuisier	06 19 93 10 92
Ouest Deco Peinture	2 rue du Champ des Buttes	Peintre	07 83 58 86 55
PALAY Denis	La Calceudaie	Peintre décorateur	02 99 55 27 63
QUENOUILLERE Gilles	13 rue de la Forêt	Entretien espaces verts	02 99 55 43 45
RENAULT Vincent - R.V	La Courbonnière	Plombier chauffagiste et dépannage	06 12 94 31 61
SAVATTE Noël	11 Les Landelles	Couverture neuf et réparation	02 99 55 42 30
THEVENET Lionel	13 La Chesnaie aux Butteaux	Couverture neuf et réparation	06 75 23 29 95
Services			
COLLIN Marc	23 La Mettrie	Informaticien	06 80 66 71 89
Facilservices DINARD Philippe	4 Clos de la Jannaie	Travaux jardinage, bricolage, transport...	06 70 05 94 89
JUPIN-PENCALET Hélène	38 Le Placis Rocher	Studio Création Graphique	02 23 37 14 68 06 19 73 31 62
MORIZET-QUONIAM Céline	3 rue du Portail	Architecte DPLG	06 61 52 74 74
RIAUDET Patrick	15 Le Haut Noyer	Bureau d'études Environnement	09 62 24 06 91
Loisirs			
Les Ecuries de l'Illet	La Porte Pilet	Centre Equestre	02 99 55 48 70
LECHAT Réjane	30 rue du Champ Thébault	Artiste sculpteur	06 76 70 39 69
LORET Marie-Noëlle	Le Bas Noyer	Artiste peintre	02 99 66 21 41
Santé			
LAVRIL-LAFOREST Liliane	25 Le Chêne des Plaids	Psychologue	02 99 66 24 40
Taxi			
TAXI PETIT			06 99 29 13 23

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la commune de Chasné sur Illet accueille  
**1 564 habitants (Source INSEE)**  
 Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants

Nom et Prénom	Adresse	Téléphone
AUDUC Nadège	1 Allée Tadorne	09 54 93 55 84 06 35 94 99 17
BACHELOT Céline	4 Allée des Sorbiers	06 19 95 37 04
BASTEAU Sandra	13 Allée du Vallon	06 17 .59 71 71
BRIOT Valérie	88 La Barbotais	02 99 00 63 18 06 86 65 14 23
CARNEC Rose-Kerline	90 Les Rabottières	02 99 55 29 44 06 41 06 49 28
CLAVEAU Elisabeth	50 Le Chêne des Plaids	02 99 66 25 33 06 62 31 15 75
GALODE Céline	15 La Mettrie	09 51 40 47 76 06 61 55 29 71
GARNIER Chantal	9 rue du Gué	02 99 55 86 43 07 81 66 89 62
HERVAULT Marie-Andrée	76 La Barbotais	02 99 55 42 37 06 27 10 70 66
JAMIN Priscille	47 Impasse du Champ Thébault	02 23 27 86 98
LE DONGE Françoise	8 Clos de la Porte Pilet	02 99 55 63 55 06 88 78 55 84
MOISAN Stéphanie	18 Allée du Val	02 23 37 43 86 06 77 87 42 82
MOREL Florence	30 La Chesnaie aux Butteaux	02 99 55 54 74 06 73 48 02 77
PLANCHET Catherine	40 Le Placis Rocher	02 99 55 61 70 06 77 42 04 30
RETO Sylvie	16 Allée du Vallon	06 79 08 37 07
ROCHA Fabienne	49 Impasse du Champ Thébault	06 72 86 19 42
VAITOOTAI Alice	13 Allée des Sorbiers	06 27 43 18 23 07 66 27 10 01
VIALATTE Virginie	4 rue du Gué	02 90 56 87 49 06 50 64 30 16

### Etat civil de l'année 2019

#### Les naissances



27 janvier : Elise PONCELET

10 juin : Alix DE LAMBERT DES CHAMPS DE MOREL

24 juin : Loan GOEFFIC

05 juillet : Eden JAN

25 juillet : Tiago SILVAIN

25 septembre : Soan DEVILLIERS

26 octobre : Ayline BOURDAIN

07 novembre : Maxence BRUNET

19 décembre : Arthur DEGRANGE

#### Les mariages



8 juin : Maxence GEFFLOT et Hélène BOURGEON

13 juillet : Yann-Mickaël HAUTE et Marijke CRUIMING

13 juillet : Denis LORIER et Brigitte PIPELIER

3 août : Ewen ALLOT et Cathy LOZACHMEUR

5 octobre : Mickaël ADAM et Sarah BOTTEMER

28 octobre : Carlos BLANCO et Annie TRAUTWETTER

#### Les PACS

5 janvier : Guillaume GOETGHEBEUR et  
Aude-Cécile HERVE

22 juin : Mickaël JUGON et  
Vanessa TURBEL

6 décembre : Eric JOURDAIN et  
Barbara GLORIEUX

#### Nos peines à

26 juin : Didier CASTRO

28 novembre : Maurice SIMON



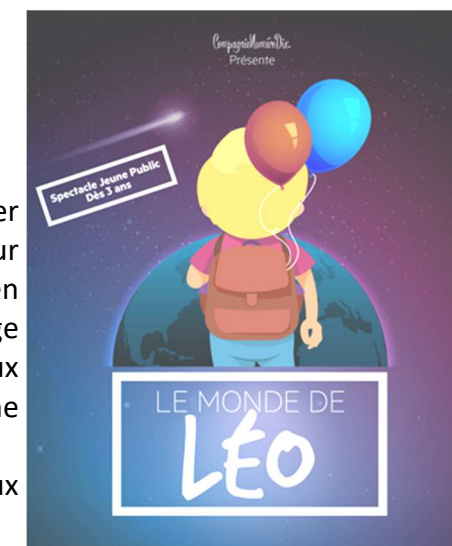
## Les déclarations de travaux acceptées en 2019



Nom et prénom	Adresse	Nature des travaux
Alain VEILLARD	25, rue de l'école	Piscine
Christophe HERBEL	Le Placis des Epinettes	Abattage d'arbres
Marc RIVET	25, rue de la forêt	Remplacement clôture
Guillaume MATOUK	2, allée Tadorne	Carport
Virginie GUERRY VIALATTE	4, rue du Gué	Muret, clôture et portail
SCI La Choinette	La Cormerais	Portail
Michel FOURMOND	1, allée du Vert Village	Clôture
Commune de CHASNE SUR ILLET	La Porte Pilet	Agrandissement porte
Jérôme JOSSIC	6, allée du Val	Palissade
Benoît MICHOT	9, allée du Vallon	Fermeture garage
Corinne LAGRUE	11, le Clos Lorin	Aménagement garage en chambre
Emmanuel PANARRA	14, les Epinettes	Abri de jardin
Solene SENE	11, rue du Champ des Buttes	Clôture
Soanne VAITOOTAI	13, allée des sorbiers	Abri de jardin
Aurélien RICHY	3, rue Anserelle	Auvent
François BARON	14, Bouessay	Velux
Commune de CHASNE SUR ILLET	9, rue de l'école	Changement ouverture en façade
Benoît FLORENCE	3, allée de la Choinette	Extension
Loïc COLLET	5, le Clos Lorin	Extension
Simone BRACCI	24, la Chesnaie aux Butteaux	Tunnels maraichers
EDF	23, la Chesnaie aux Butteaux	Panneaux photovoltaïques
ARAZAM Namir	48, le Chêne des Plaidis	Carport
René ALLEAUME	27, la Mettrie	Velux
Vincent ALLEAUME	4, Clos de la Porte Pilet	Installations fenêtres de toit
Benoît DUJARDIN	6, Clos de la Porte Pilet	Abri de jardin
Danielle BOUVET	Rue du Champ Thebault	Division en vue de construire

## L'APE vous propose... Le Monde de Léo

« La Lune a disparu ? C'est la Catastrophe !  
Mais comment faire pour continuer à rêver sans la Lune pour veiller sur nous ? » Léo ne peut l'accepter et part à sa recherche tout autour du monde avec comme compagnon de route ses espoirs en bandoulière et sa bonne humeur dans le sac à dos ! Son voyage l'emmènera à la rencontre des autres enfants de la planète qui, eux non plus, ne peuvent pas imaginer cesser un jour de rêver... « Lune où que tu sois, Léo te retrouvera ! »  
Ludivine Rocaboy, de la Compagnie Numéro Dix, donnera deux représentations de son spectacle :



**Dimanche 2 février 2020, salle des Moissons, à 11h00 ou 16h00,**  
**Spectacle dès 3 ans, 45 min, Billets en vente (5 €) à l'Epi de Chasné, le bar Le Chasné,**  
**Et l'épicerie Votre Marché**

### Course de la Saint Valentin

L'ASL « Oxygène » organise pour la 11<sup>ème</sup> année la course de la St Valentin  
**le dimanche 9 février 2020**

Cette course est ouverte aux plus de 18 ans, seul ou en couple sur un parcours alternant chemins et routes. Vous aurez la possibilité de faire la course en relais 2 x 5 km. Le relais est ouvert à tous et aux jeunes à partir de 16 ans avec une autorisation parentale.

Chaque participant doit être muni d'un certificat médical autorisant la pratique de la course à pied en compétition et de son engagement de **8 €**. (1 € sera reversé à une association d'utilité publique).  
Des flyers d'inscriptions seront disponibles à la mairie, à la boulangerie et au bar Le Chasné.

Inscriptions : [www.course-saint-valentin.com](http://www.course-saint-valentin.com)

Nous vous attendons nombreux sur notre circuit, de nombreux lots seront à gagner à la tombola.  
Nous recherchons également des bénévoles pour l'organisation et passer un agréable moment (convivialité assurée).

#### Renseignements et inscriptions :

Gwénaél GRISLAIN  
06.62.87.82.51  
[gwenael.grislain@wanadoo.fr](mailto:gwenael.grislain@wanadoo.fr)



# VIE CULTURELLE & ASSOCIATIVE



## Parlons Energie

"L'énergie est notre avenir, économisons la" On connaît tous ce slogan, mais on peine souvent à l'appliquer. C'est quoi l'énergie ? Comment peut-on l'économiser ? De quelles aides peut-on disposer ? A-t-on le droit de produire et consommer son énergie ?

Si oui, comment ?

**Vendredi 6 mars à 20h30** : Conférence "Parlons Energie" organisée par CHEN à la salle des moissons. Un représentant de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) nous présentera les différents axes d'économies d'énergie et les aides associées. La société ENERCOOP évoquera le principe d'un fournisseur d'électricité verte. L'association TARANIS abordera les projets citoyens de production d'énergie et un formateur de Créateur D'autonomie Positive nous formera aux principes de l'autonomie énergétique.

**Samedi 7 mars de 10h à 12h** : Atelier pratique qui nous permettra d'appréhender le dimensionnement et la construction de panneaux solaires (thermiques et/ou photovoltaïques).

Pour cet atelier, les réservations sont conseillées car les places limitées.

Une action de formation à l'autonomie énergétique autour d'un chantier école sera aussi proposée plus tard dans l'année.

**Pour info** : Le collectif « Nous voulons des coquelicots » se réunit chaque 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois devant la mairie pour demande l'interdiction des pesticides.

Plus d'informations : <https://chen-asso.blogspot.com/> ou [chen35250@gmail.com](mailto:chen35250@gmail.com)

## Théâtre

Les Baladins de l'Illet vous donnent rendez-vous à la salle des Moissons.

Ils vous présenteront leur nouvelle pièce «Les Néréides », une comédie de Marc Lhussiez et d'autres surprises encore.

Sans oublier que cette année, l'atelier enfant se produira en lever de rideau le premier week-end de représentations.

A bientôt, on compte sur vous !

### Réservations :

Karine DUPAYS – 06 22 39 75 00  
E-mail : [theatre.chasne@gmail.com](mailto:theatre.chasne@gmail.com)

Site internet :  
<http://theatrechasne.blogspot.com>

**THEATRE** Salle Les Moissons Chasné-sur-Illet  
Les Baladins de l'Illet présentent une comédie de Marc LHUSSEZ

**MARS 2020**

Vendredi 20  
Samedi 21  
à 20h30  
Dimanche 22  
à 14h30

L'atelier enfants se produit en lever de rideau

Vendredi 27  
Samedi 28  
à 20h30  
Dimanche 29  
à 14h30

*Les Néréides*

Réservations : 06 22 39 75 00  
http://theatrechasne.blogspot.com E-mail : theatre.chasne@gmail.com

## Les permis de construire accordés en 2019

Nom et prénom	Adresse	Nature des travaux
Arnaud ALLEAUME—Catherine DEMEURE	4 les Ecobues	Extension maison d'habitation
Marcel BOUESSAY	23 rue du Champ des Buttes	Maison d'habitation
Jérémy NEVEU	25 rue du Champ des Buttes	Maison d'habitation
Simone BRACCI	La Chesnaie aux Butteaux	Bâtiment agricole
Nicolas LE BORGNE	24 rue du Champ des Buttes	Maison d'habitation
Matthieu GUERIN	9 rue du Champ des Buttes	Maison d'habitation
Eric FORTIN	6 la Pierre	Cabane ouverte et auvent
Gilles GUERCHE	7 rue du Château à Motte	Maison d'habitation
Guillaume PETIT	16 rue du Château à Motte	Maison d'habitation
Commune de CHASNE SUR ILLET	10 rue de l'école	Restaurant scolaire
Arnaud GUIHARD	3, rue Clos de la Janais	Extension maisons d'habitation
Patrice MPESSE NGONO	2, rue du Château à Motte	Maison d'habitation
EARL de la Choinette	La Cormerais	Rénovation bâtiment agricole
Nicolas HOORNAERT	3, rue du Château à Motte	Maison d'habitation
Fabrice LOUVEL	9, les Landelles	Construction véranda
NEOTOA	Place de l'église	Immeuble d'habitation
Julie BONHOMME	15, rue du Champ des Buttes	Maison d'habitation
Maxime JAMELOT	8, rue du Château à Motte	Maison d'habitation
Socheat SUON	18, rue du Château à Motte	Maison d'habitation
Ronan JEGU	21, rue du Champ des Buttes	Maison d'habitation
Morgane GOACHET	11, rue du Château à Motte	Maison d'habitation
Rachel CROSNIER	16, rue du Champ des Buttes	Maison d'habitation
Thomas CARO	20, allée Anne Franck	Maison d'habitation
Christophe LE JAN	8bis allée des sorbiers	Maison d'habitation
Romain GUESDON	2, allée Joséphine Baker	Maison d'habitation



## Médiathèque La Grange aux Livres



## ADMR du canton de Saint Aubin d'Aubigné



Depuis le mois de novembre 2019, l'association ADMR du canton de Saint Aubin d'Aubigné offre la possibilité aux personnes résidant dans une des quinze communes de son territoire d'intervention de se doter d'un service de télé-assistance. L'opérateur choisi par l'association est FILIEN (filiale de l'ADMR).

La télé-assistance est un système électronique destiné à apporter assistance aux personnes âgées confrontées à un problème médical aigu ou à une perte d'autonomie soudaine (chute, malaise). Où que vous soyez dans la maison, dans le jardin, le jour, la nuit, un week-end, un jour férié ... une simple pression sur le bouton de votre émetteur et une opératrice est à votre écoute. Elle accède instantanément à votre profil personnel, contacte les personnes à prévenir ou alerte les secours qui interviendront.

Toute personne intéressée ou désireuse d'en savoir plus sur le service de télé-assistance Filien est invitée à contacter l'association ( 02 99 55 48 89).

Un bénévole prendra contact avec les personnes et assurera la présentation du système, de l'équipement et des tarifs. Il se chargera également de l'installation du matériel et de la mise en service.

Ce service est éligible au crédit d'impôt de 50 %.

Des dépliants d'information ont été déposés dans les mairies.

## ACSE 175

Vous avez un surcroît d'activité, un salarié à remplacer ?

L'ACSE 175 vous apporte des solutions grâce à la mise à disposition de personnel, la prise en charge des formalités administratives, le suivi des missions, pour des services comme :

- La manutention, l'entretien des locaux, la restauration, la grande distribution pour les associations et les entreprises ;
- L'entretien courant, le jardinage, le bricolage pour les particuliers ;
- La surveillance d'enfants, le nettoyage des classes, l'entretien des espaces verts, la restauration collective pour les collectivités locales.

Nous sommes votre réponse de proximité sans engagement de durée.

Contactez-nous pour toutes informations complémentaires 02.99.55.79.80 ou [accueil@acse175.fr](mailto:accueil@acse175.fr)



32 avenue d'Armorique  
35830 Betton